



Résumé de votre police d'assurance – Informations clés que vous devez connaître

Le présent document est un document commercial résumant brièvement les conditions générales de votre police d'assurance qui ne peut remplacer lesdites conditions générales et ne vaut pas fiche d'information au sens de l'article L112-2 du Code des assurances.

Les conditions générales qui vous sont remises valent fiche d'information au sens l'article L112-2 du Code des assurances.

Certains points importants concernant votre police d'assurance sont résumés ci-dessous. Ce résumé ne décrit pas toutes les conditions générales de votre police. Merci de bien vouloir prendre le temps de lire vos conditions générales afin de vérifier si les garanties apportées par cette police d'assurance correspondent à vos besoins

Assureur: La police d'assurance voyage est souscrite auprès de Surestone Insurance dac (numéro d'enregistrement de la société: 340407) dont les bureaux sont situés à Merrion Hall, Strand Road, Sandymount, Dublin 4, D04 P6C4, Irlande. Surestone Insurance dac est agréée et contrôlée par la banque centrale d'Irlande.

Type de garantie: Il s'agit d'une police d'assurance de voyage qui est soumise à des conditions de garantie et des exclusions décrites dans les conditions générales. La police d'assurance fournit une certaine protection financière et une assistance médicale pendant votre voyage.

Résumé des garanties, exclusions et franchises

Section	Description	Limite (part personne)	Franchise
A	Annulation/Interruption de voyage	500e	15e**
B	Frais médicaux	150,000e	50e**
	Soins dentaires d'urgence	200e	50e
C	Hospitalisation (limite totale pour la durée du séjour)	125e	—
	Hospitalisation (par jour)	25e	—
D	Bagages (limite totale)	1,500e	50e
	Limite par bagage	300e	—
	Limite objets de valeur dans les bagages	300e	—
	Passeport/Carte d'identité/Visa volé(e) ou perdu(e)	400e	50e
	Retard de bagages	200e	—
E1	Argent personnel	500e	50e
	Espèces	100e	—
	Espèces (assuré de moins de 18 ans)	50e	—
E2	Vols et attaques survenant aux guichets automatiques bancaires	350e	—
F1	Retard (limite totale)	240e	—
	Retard (par tranche de 12 heures)	20e	—
F2	Désistement du voyage	500e	50e**
G	Départ manqué	150e	—
H	Interruption de voyage	150e	—
I	Responsabilité civile	100,000e	350e
J	Frais juridiques	2,000e	100e
K	Accident de voyage - Vol Ryanair uniquement		
	Capital perte de membres ou de la vue	€250 000	—
	Capital invalidité permanente et totale	€250 000	—
	Capital décès (18 ans et +)	€100 000	—
	Capital décès (moins de 18 ans)	€60 000	—

**NB. LA FRANCHISE EST DOUBLÉE POUR LES PERSONNES ASSURÉES DE 65 ANS ET PLUS AU MOMENT DE LA RÉSERVATION

Que faire en cas d'urgence médicale pendant votre séjour

L'assistance d'urgence qui vous est due grâce à la police d'assurance est la charge de Global Response. Si une hospitalisation ou une consultation s'avère nécessaire, vous devez contacter Global Response:

Tél: 00 44 1992 454271

E-mail: operations@global-response.co.uk

Global Response peut être en mesure d'avancer les frais à votre place. Lorsque vous contactez Global Response, veuillez spécifier que votre assurance est fournie par Surestone Insurance dac et indiquer le nom (Ryanair) et le numéro de référence (**RYRPATH12**) appropriés.

Note : Vous devez conserver tous les reçus relatifs aux frais médicaux et frais supplémentaires que vous avancez. Vous êtes responsable de la franchise de la police, qui doit être payée par vos soins au moment du traitement.

	Référence de la police
Troubles médicaux antérieurs Votre police exclut les troubles médicaux existants dont vous avez connaissance concernant votre propre santé, celle de vos proches, de vos compagnons de voyage, de vos associés ou de toute personne dont l'état de santé pourrait vous obliger à annuler ou écourter votre voyage. Veuillez lire la définition d'un trouble médical antérieur dans le document sur votre police.	Section A, Section B
Loi et juridiction Votre police est régie par le droit français	Explications et conseils
Limites territoriales Votre police vous couvre uniquement dans les zones suivantes : Continent européen à l'ouest de l'Oural, Madère, Îles Canaries, Islande, Açores, Îles méditerranéennes et pays non-européens au bord de la Méditerranée (à l'exception de l'Algérie, d'Israël, du Liban et de la Lybie).	Caractéristiques de la garantie
Proche Signifie frère, beau-frère, conjoint de fait, fille, belle-fille, fiancé(e), petit-fils, petite-fille, tuteur légal, parent, beau-père, belle-mère, sœur, belle-sœur, fils, gendre ou conjoint, vivant dans votre pays de résidence.	Signification des mots
Sports et activités de loisir Vous êtes automatiquement couvert par les sections Frais médicaux de la police lorsque vous prenez part à l'un des sports et activités de loisir acceptables répertoriés dans la police d'assurance en annexe A. Les réclamations relatives à la pratique de toute autre activité non répertoriée ne seront pas prises en compte.	Annexe A

Informations importantes

Période d'assurance

La police à laquelle vous avez souscrit court pendant la durée du voyage indiqué sur votre facture de réservation.

Comment formuler une déclaration de sinistre

Si vous devez formuler une déclaration de sinistre, veuillez compléter le formulaire adéquat au plus tard 31 jours après l'événement (<http://ryanair.ukgeneral.com/fr>). Rendez-vous sur le site assurance voyage Ryanair pour obtenir les détails complets sur le dépôt d'une déclaration de sinistre.

Comment déposer une réclamation

Nous avons l'intention de vous fournir le meilleur service possible, mais si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant ce produit d'assurance ou le traitement d'une réclamation, reportez-vous à la procédure relative aux réclamations du document sur votre police.

Barème d'indemnisation

Surestone Insurance dac est couvert par la Financial Services Compensation Scheme (FSCS). Vous avez droit à une indemnisation de leur part, s'ils ne peuvent pas satisfaire à leurs obligations. Vous trouverez de plus amples informations dans le document sur votre police (voir « barème d'indemnisation »).

RYANAIR TRAVEL PLUS (le cas échéant) – ASSURANCE CONTRE LES FAILLITES DE COMPAGNIES AÉRIENNES RÉGULIÈRES

La présente couverture est offerte par International Passenger Protection Limited, IPP House, 22-26 Station Road, West Wickham, Kent BR4 OPR, Royaume-Uni et prise en charge par certains souscripteurs du Lloyd's.

L'Assureur indemniserà chaque Assuré dont le nom est inscrit sur la facture et le billet d'avion jusqu'à concurrence d'un plafond de 2,000 pour :

- les acomptes récupérables versés avant le départ, en cas d'insolvabilité de la compagnie aérienne régulière, qui ne font pas partie d'un forfait touristique, ou
- en cas d'insolvabilité après le départ :
 - a) les frais proportionnellement engendrés par l'Assuré pour remplacer cette portion de son voyage par un ou des vols alternatifs, dans une classe similaire à celle initialement réservée, ou
 - b) si le raccourcissement du séjour est inévitable, le coût des vols de retour au point de départ, dans une classe de service similaire à celle initialement réservée.

Pourvu que, dans les cas a) et b) susmentionnés, et dans la mesure du possible, l'Assuré ait préalablement contacté l'Assureur aux coordonnées fournies ci-dessous et obtenu son approbation avant d'engager les frais en question.

Exclusions

LES VOLS RÉGULIERS NON RÉSERVÉS AU SEIN DE L'AUTRICHE, DE LA BELGIQUE, DU DANEMARK, DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, DE LA FINLANDE, DE LA FRANCE, DE L'ALLEMAGNE, DE LA HONGRIE, DE L'IRLANDE, DE L'ITALIE, DE LA LETTONIE, DE LA LITUANIE, DE L'ÎLE DE MALTE, DES PAYS-BAS, DE LA NORVÈGE, DE LA POLOGNE, DU PORTUGAL, DE LA SLOVAQUIE, DE L'ESPAGNE ET DES ÎLES CANARIES, DE LA SUÈDE OU DU ROYAUME-UNI AVANT LE DÉPART.

LES COÛTS QUELCONQUES RESULTANT DE L'INSOLVABILITÉ DE TOUTE COMPAGNIE AÉRIENNE RÉGULIÈRE SOUMISE AU CHAPITRE 11 OU DE TOUTE MENACE D'INSOLVABILITÉ CONNUE À LA DATE DE DELIVRANCE DE LADITE ATTESTATION.